

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 37 (1964-1965)

Heft: 8

Rubrik: Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution du Dr L. Johannot

a. président de la Fédération suisse des associations de l'enseignement privé

Monsieur le président du congrès pédagogique suisse de l'enseignement privé,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Collègues,

C'est un grand honneur pour moi que d'être le premier orateur de nos congrès pédagogiques de 1964. Rentré dans le rang depuis hier, après 4 ans d'une présidence qui ne fut pas toujours facile mais qui me permit d'aborder un grand nombre de problèmes vitaux pour notre enseignement privé, de nouer de solides liens d'amitié avec de nombreux collègues de toutes les parties de la Suisse, je me fais un devoir et un plaisir d'exprimer immédiatement ma reconnaissance aux innombrables dévouements qui ont permis la mise sur pied des journées que nous allons vivre ensemble. Que tous mes collaborateurs et plus particulièrement mes amis, les présidents du congrès pédagogique suisse, A. Bolay, et du congrès pédagogique international, F. Roquette, sachent combien j'ai apprécié leur dynamisme et leur travail commencé il y a très exactement 14 mois. Que le succès couronne tous ces efforts et que chacun des participants à notre semaine de l'enseignement privé retourne dans son école avec le sentiment d'avoir renouvelé ses forces, tels sont mes vœux les plus chers.

Enfin, je suis obligé d'ores et déjà de vous demander d'excuser mon absence à la majorité de nos séances car le Camp des Jeunes, qui remporte un grand succès puisque plus de 300 jeunes vont y participer, va s'ouvrir dans une heure et accaparera mon temps et mes forces au cours des jours à venir.

Du reste, lorsque vous aurez entendu le message que je crois de mon devoir de vous apporter aujourd'hui en toute humilité, peut-être serez-vous heureux de penser que vous ne reverrez plus en séances plénières celui qui, fort de ses convictions, n'a pas toujours su les diluer dans de belles phrases à l'eau de rose capables de satisfaire toutes les susceptibilités!

Mesdames et Messieurs,

«Présenter sur la terre et sur l'eau le pays dans sa réalité, unir vingt-cinq états dans un effort d'ensemble, rappeler à l'homme sa raison d'être, dégager du présent les lignes de demain, ouvrir les voies

vers l'Europe nouvelle, agir en faveur d'une solidarité mondiale, donner à la Suisse de nouvelles raisons de croire et de créer», tels sont les buts de l'Exposition Nationale Suisse qui a ouvert ses portes à Lausanne il y a un mois.

Ayant placé nos congrès sous ce haut patronage, nous ne saurions avoir d'autres buts.

Je vais donc essayer de «dégager du présent les lignes de demain» en vous rappelant notre «raison d'être», afin de nous donner «de nouvelles raisons de croire et de créer».

Notre enseignement privé suisse est essentiellement libre. Or, qui dit liberté dit responsabilité. Le fait même que nous soyons libres, à peu de chose près, d'organiser nos écoles et notre profession comme nous l'entendons, signifie que nous endossons par là-même des responsabilités accrues. Nous verrons ensemble si dans le domaine de l'instruction et dans celui plus vaste de l'éducation nous avons toujours su assumer nos charges puis je me permettrai de vous exposer dans quel sens il me semble que nous devrions diriger nos efforts, afin de mieux remplir la merveilleuse mission d'éducateur que nous avons choisie.

Le droit de l'enfant et de l'adolescent à une instruction fondamentale et à une éducation de base est, de nos jours, généralement reconnu. La société moderne qu'elle soit d'inspiration capitaliste ou communiste a pris conscience plus que ses devancières de ce que la formation de la jeunesse était un des problèmes capitaux du XXe siècle. Sans aucune exagération, on peut même poser en axiome que l'avenir de l'humanité dépend en majeure partie, d'une part, des développements techniques encore imprévisibles de l'ère atomique dans laquelle nous entrons à peine et, d'autre part, de la formation qu'auront reçue les générations qui vivront dans un monde fort différent de celui qu'ont connu leurs prédécesseurs.

Dans son message sur l'éducation de l'an dernier, le président *Kennedy* déclarait au Congrès des Etats-Unis: «Aucune tâche posée à notre nation n'est plus importante que celle de l'expansion et de l'amélioration des possibilités d'éducation de tout notre peuple.» Mais il devait ajouter: «Notre système d'éducation n'est pas demeuré à la hauteur des problèmes et des besoins de notre société technique. Un

système inadéquat aujourd'hui sera pire demain à moins que nous l'améliorions dès maintenant.»*

Quant à Monsieur *Krouchtchev*, dans le fameux memorandum du 21 septembre 1958, qui a provoqué une profonde réforme de l'école soviétique, il tient le même langage: «Le rôle de l'éducation est particulièrement important à une époque où il est impossible de développer avec succès l'économie nationale d'un pays sans faire le plus largement appel aux tout derniers perfectionnements de la science et de la technique moderne.» Mais Monsieur *Krouchtchev*, lui aussi, constate l'inadaptation de l'école russe malgré ses succès prodigieux. «Le vice principal, radical, de notre enseignement secondaire et supérieur vient de la distance qui le sépare de la vie.»

Écoutons encore l'Empereur d'une Ethiopie aux trois quarts illettrée déclarer que «l'éducation est la clef de l'avenir de l'humanité.»

Wells a dit: «L'histoire des hommes devient chaque jour un peu plus une course entre l'éducation et la catastrophe» et le professeur Georges Panchaud de l'Université de Lausanne ajoute: «L'éducation est le problème majeur de notre temps. Ce n'est pas le pédagogue qui le dit mais bien les hommes politiques. Elle est par conséquent l'enjeu du monde de demain. Dans cette course entre l'éducation et la catastrophe, l'éducation ne peut gagner que si elle est se veut à la mesure de notre temps.»*

Si la prise de conscience de ce problème capital est quasi universelle, il nous faut cependant constater des divergences fondamentales dans les buts assignés à cette formation des jeunes et dans les méthodes qui permettront d'adapter la jeunesse d'aujourd'hui et de demain au monde dans lequel elle devra trouver sa place. Le temps nous manque malheureusement pour procéder à une analyse détaillée de ces buts et de ces méthodes. Permettez-moi de relever très schématiquement les points suivants qui nous concernent plus particulièrement.

Le double but fixé à toute action pédagogique me semble pouvoir être défini ainsi:

Procurer à l'enfant les connaissances qui lui seront nécessaires pour qu'il devienne plus tard un élément positif du milieu dans lequel il vivra; le rendre conscient du fait que la formation de son caractère, de sa personnalité, joue un rôle pour le moins aussi important que l'acquisition de connaissances et de techniques nouvelles. Instruction et éducation résumant en deux mots ces deux notions complémentaires dont Rabelais avait déjà exprimé l'importance relative dans cette phrase toujours ac-

* d'un article du Prof. G. Panchaud dans *Gymnasium Helveticum* No 4 1963/64.

tuelle «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme».

Pour former, nous devons donc instruire et éduquer.

L'instruction est devenue depuis un demi-siècle une véritable science. J'entends par là qu'elle obéit à certaines règles que les psychologues ont mises en lumière et qu'elle nécessite certaines méthodes que les pédagogues ne sauraient ignorer. Des progrès incontestables ont été réalisés dans le domaine de l'enseignement, aussi bien des langues vivantes que des sciences et des mathématiques. L'enseignement de l'histoire, de la géographie, de la littérature est infiniment plus humain, plus vivant, moins livresque qu'il ne le fut et les manuels eux-mêmes ont perdu leur aspect rébarbatif. L'instruction fait enfin appel à tous les sens – pensez aux méthodes audio-visuelles, aux nombres en couleur, aux expériences de laboratoire, à la multitude de matériaux didactiques mis à notre disposition – mais surtout elle a fondamentalement modifié les rapports scolaires entre adulte et enfant. Les méthodes actives dont la valeur ne peut plus être mise en doute chez nous permettent à l'enfant de découvrir, d'expérimenter, de discuter et non plus simplement d'assimiler tant bien que mal des connaissances théoriques dont ils ne discernaient que rarement le sens profond, émises qu'elles étaient par un maître séparé de ses élèves par un fossé d'incompréhension. Le travail individuel alternant avec le travail par équipe a d'autre part permis à l'enfant de sortir de son égocentrisme naturel, égocentrisme encore favorisé par l'atmosphère que faisait régner un magister à la férule autocratique, pour lui faire mieux sentir son interdépendance vis-à-vis de ses compagnons d'étude et de la société en général.

Arrêtons ici ce bref rappel pour nous demander si l'enseignement privé suisse a joué un certain rôle depuis la 2e guerre mondiale dans cette recherche de techniques pédagogiques toujours meilleures. Très franchement, je pense que non.

Nos écoles privées suisses ont sans doute ouvert des perspectives nouvelles en montrant l'importance d'un développement simultané et coordonné des aptitudes physiques et intellectuelles. La place qui y est accordée à l'éducation physique et à la valeur éducative du sport d'équipe en particulier a valu à nos écoles privées une double réputation: certains ont admis qu'il y aurait là un domaine nouveau de grand intérêt et reconnaissent que l'enseignement privé suisse a joué un rôle de pionnier dans cette recherche d'un meilleur équilibre entre travail intellectuel et développement physique. D'autres en ont profité pour accuser nos écoles pri-

vées de manque de sérieux. Selon eux, on ne faisait que du sport dans certains internats et ceci au détriment du travail proprement dit. Reconnaissons une certaine part de vérité à ces critiques mais tenons pour acquis que si la pratique du sport s'est développée dans l'enseignement officiel c'est probablement au vu des résultats obtenus dans les écoles privées. Par contre, nous devons admettre que fort peu nombreuses sont les écoles privées suisses qui peuvent se targuer d'avoir innové dans le domaine de l'instruction proprement dit et ceci depuis plusieurs dizaines d'années. On risque d'être injuste en généralisant et plus particulièrement dans le domaine qui nous occupe car, d'une part, la variété de nos écoles privées est telle qu'il s'en trouve toujours qui se différencient des autres par une caractéristique importante et, d'autre part, le cloisonnement nous empêche de connaître toutes les expériences faites par nos collègues. Il n'en reste pas moins que bien peu d'innovations ont vu le jour dans nos écoles privées et qu'une bonne part de ce qui y est nouveau provient d'expérimentations faites soit à l'étranger, soit dans les écoles officielles. Reconnaissons franchement que nous sommes à la remorque de l'officiel et trouvons-en la preuve dans le nombre extrêmement faible de professeurs de nos écoles qui font partie d'associations de professeurs qui leur fourniraient la possibilité d'améliorer leur enseignement ou qui prennent part aux cours organisés à leur intention tant en Suisse qu'à l'étranger.

Il est évident que l'enseignement officiel jouit de nos jours d'une situation financière lui permettant de créer des groupes scolaires fort bien équipés à tous points de vue. Relevons à ce sujet qu'en 1960 le 2,88 % du revenu national suisse – soit 560 millions sur un total de 20 milliards – a été consacré à l'enseignement officiel. Cette somme représente 757 francs par élève et 103 francs par habitant de notre pays. Mettons en parallèle ces 560 millions avec le milliard et demi dépensé en alcool. Si chaque citoyen dépense 103 francs pour l'instruction de la jeunesse, il en dépense 300 pour l'achat de boissons alcooliques!

Peu nombreuses sont nos écoles privées qui ont pu investir des fonds proportionnellement aussi importants dans la construction de laboratoires ou dans l'achat de matériel didactique. Serait-ce alors dans le domaine des effectifs que notre enseignement privé se distinguerait avantageusement de l'officiel? Nous savons que dans tous les pays ce problème est capital. L'augmentation de la population d'âge scolaire est telle que partout les locaux de-

viennent trop exigus et les classes trop nombreuses. Alors que notre enseignement privé s'est caractérisé pendant longtemps par sa possibilité de rester essentiellement individualisé en ne réunissant autour d'un maître qu'une dizaine d'élèves, il n'est pas rare de trouver maintenant des écoles privées dont les classes comptent 25 ou 30 élèves et même davantage. Le rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de professeurs est presque le même actuellement dans les écoles secondaires officielles et dans les écoles privées préparant aux examens officiels. Conditions matérielles souvent moins bonnes dans nos écoles que dans l'enseignement officiel, effectifs souvent comparables, serait-ce alors dans le domaine des programmes que nous nous différencierions avantageusement?

Nous touchons là à un problème particulièrement délicat car l'hétérogénéité de l'enseignement privé suisse est telle que toute comparaison semble impossible avec les écoles officielles, même dans un pays comme le nôtre où les programmes officiels eux-mêmes varient de canton à canton.

Nous ne pouvons donc que comparer les programmes officiels avec ceux des écoles privées préparant leurs élèves aux examens officiels tels que Maturité ou Baccalauréat, diplômes ou maturité commerciale. Or, bien que les données exactes nous manquent, il semble que parmi les 158 écoles membres de notre Fédération seules 37 écoles préparent régulièrement leurs élèves aux examens de Maturité et 70 offrent des diplômes de commerce de tous genres. Des 15 000 élèves de nos écoles privées romandes, seuls 3300 adolescents et adolescentes au maximum suivraient des programmes comparables à ceux des écoles d'état. Cette proportion de 22 % de nos élèves suivant des programmes normaux est certainement plus élevée en Suisse allemande où un grand nombre d'écoles privées peuvent faire passer chez elles les examens de Maturité reconnus par l'Etat. Limitons donc notre comparaison aux seuls programmes comparables et constatons avec satisfaction que nous soutenons avantageusement cette comparaison. D'après les données en notre possession, le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire et le nombre d'heures de travail personnel sont légèrement plus élevés dans les écoles privées que dans les collèges et gymnases cantonaux. La place faite aux sciences pures et appliquées y est aussi souvent plus grande. L'enseignement des langues vivantes y aboutit à des résultats meilleurs car cet enseignement est presque toujours donné par des professeurs enseignant leur langue maternelle, et les possibilités d'entendre parler la langue étrangère

apprise y sont plus grandes que dans nos écoles officielles suisses.

Reste alors à voir les programmes suivis par les élèves qui ne préparent pas d'examens comparables à ceux de la Maturité fédérale ou des baccalauréats cantonaux, en insistant sur le fait qu'il s'agit de la majorité des élèves de nos écoles. Nous ne nous arrêterons pas ici aux programmes des écoles de commerce et de secrétariat, si ce n'est pour rendre hommage aux efforts méritoires entrepris depuis quelques années, afin de revaloriser les diplômes attribués par ces écoles. De sérieux progrès peuvent être enregistrés et nos relations avec les instances officielles se sont singulièrement améliorées dès l'instant où celles-ci ont pu constater le sérieux travail en profondeur effectué par nos collègues. Mais tous les autres, quels programmes suivent-ils? Ces milliers de jeunes gens qui nous sont confiés par leurs parents dans l'espoir que nous saurons les préparer à la vie de demain, quel programme leur offrons-nous? Combien d'écoles, de pensionnats, d'instituts se contentent d'un programme rudimentaire totalement inadapté à notre époque et encore davantage à celle dans laquelle vivront nos élèves? Peut-on vraiment prétendre instruire les jeunes en leur donnant 15 à 30 heures de leçons par semaine et en limitant les études à une ou deux langues, quelques rudiments de culture générale – sous-entendez histoire, géographie, sciences – le tout saupoudré d'un peu de puériculture, de cuisine bourgeoise et de musique? Je suis peut-être sévère mais je trouve effrayant qu'en 1964 de telles écoles puissent encore exister. Comment des adolescents et adolescentes qui auront «tué le temps» pendant leur séjour dans nos écoles pourront-ils réaliser plus tard que le monde dans lequel ils ont vécu est un monde révolu, un monde de fils et filles à papa qui sera balayé comme fétu de paille par ceux qui ont appris, parfois au prix de leur santé, au prix de leur bonheur, que l'effort, la peine, l'assiduité, la volonté donnent seuls le droit de jouir de la vie et d'y faire sa place? Ces écoles comprendront-elles avant qu'il ne soit trop tard qu'en négligeant totalement de mettre sur pied des programmes d'études préparant réellement les hommes et les femmes de demain à la vie faite de luttes qui sera la leur, elles contribuent puissamment à justifier l'action des partis de gauche qui estiment que l'instruction est affaire d'état, lui seul pouvant assumer de telles responsabilités?

A une époque où il suffit d'ouvrir un journal pour lire que «dans une dizaine d'années la Suisse manquera de 400 médecins, de 500 à 750 médecins-dentistes, de 250 ecclésiastiques, tant protestants que catholiques, de juristes, de spécialistes de l'activité

sociale et surtout d'enseignants»*, à une époque où dans le monde entier les cadres intellectuels, les responsables font défaut dans tous les domaines car la demande s'accroît avec une rapidité vertigineuse, trop nombreux sont les directeurs et directrices qui se contentent d'offrir à leurs clients – pardonnez le terme mais n'est élève que «celui qui reçoit les leçons d'un maître» dit Larousse – une vie de facilité en attendant un beau mariage ou la jouissance de la fortune de papa.

Ajoutons ceci: n'est-il pas paradoxal de voir certaines écoles négliger totalement l'étude et la mise sur pied de programmes sérieux sous le prétexte fallacieux que les parents de leurs pensionnaires n'y attachent pas d'importance, dans le même temps que d'autres se lamentent de ce que les journées sont trop courtes pour permettre à leurs élèves d'étudier des notions capitales mais ne figurant pas au programme des examens à préparer? N'est-ce pas souvent sur des heures de détente ou de sommeil que certains doivent empiéter pour permettre aux jeunes qui le désirent – et ils sont nombreux de se documenter dans des domaines aussi variés que l'histoire de l'art, l'histoire des sciences, la philosophie, la politique, l'instruction civique, la morale, les religions?

Pour en terminer avec cette étude sommaire des grands domaines de l'instruction et après avoir effleuré les questions de locaux, d'effectif et de programme, il nous reste, avant d'aborder le chapitre de l'éducation, à dire quelques mots du rôle de nos collaborateurs les plus directs: nos professeurs.

Si nous avons choisi d'en parler maintenant c'est que l'enseignement forme une transition toute trouvée pour passer du domaine de l'instruction à celui de l'éducation. J'aimerais ici rendre hommage à la grande majorité de nos professeurs de l'enseignement privé suisse. Sans eux, tout d'abord, nous ne serions pas ici car c'est grâce à eux que nous pouvons, d'une part, dispenser un enseignement valable et, d'autre part, éduquer nos enfants. Le maître ou la maîtresse de l'enseignement officiel est avant tout un instructeur. Le fait même que, sauf certaines exceptions remarquables, il ne voit son élève qu'en classe, limite son rôle à celui d'un dispensateur de connaissances. Grâce à ses aptitudes pédagogiques, il peut obtenir des résultats excellents dans le domaine de l'instruction mais il n'est pas ipso facto un éducateur. Dans nos internats privés, nous demandons à nos maîtres d'être instructeurs et éducateurs. Vivant en contact étroit et quasi continu avec leurs élèves, ils en sont infiniment plus proches que dans l'enseignement officiel. La communauté scolaire

* Georges Perrin «Cadres intellectuels et hiérarchie des valeurs», Journal de Genève No 163 – août 1963.

Offene Lehrstelle an der Hilfsschule Olten

Für die neugeschaffene, vierte Hilfsschule (Unterstufe) suchen wir einen diplomierten Heilpädagogen oder eine diplomierte Heilpädagogin.

Die Besoldung ist die gesetzliche. Dazu kommt die maximale Ortszulage von 10 % für 30 Pflichtstunden. Das Gehalt beträgt demnach:
für Lehrer Fr. 16 610.– bis Fr. 22 330.–
für Lehrerinnen Fr. 15 510.– bis Fr. 21 010.–

Dazu kommt eine Teuerungszulage von voraussichtlich 9 %, eine Familienzulage von Fr. 480.– (Kinderzulage Fr. 300.– pro Kind und Jahr). Auswärtige Dienstjahre werden angerechnet.

Weitere Auskünfte erteilt das Rektorat der Schulen von Olten.

Bewerber(innen) sind gebeten, ihre Anmeldung mit Ausweisen über Wählbarkeit, Bildungsgang, bisherige praktische Tätigkeit, nebst einer Darstellung ihres Lebenslaufes und einem ärztlichen Zeugnis bis 23. November 1964 an das unterzeichnete Departement zu richten.

Solothurn, im November 1964

Erziehungsdepartement des Kantons Solothurn

Sekundarschule Amriswil

Infolge der Wahl eines unserer Sekundarlehrer an die Kantonsschule in Frauenfeld suchen wir auf Beginn des Schuljahres 1965/66 einen

Sekundarlehrer der sprachlich-historischen Richtung

Dieser sollte wenn möglich auch im Fach Englisch und Latein unterrichten können.

Unsere Sekundarlehrer werden zeitgemäss entlohnt.

Anmeldungen samt den üblichen Unterlagen erbitten wir an Pfr. H. Steingruber, Bahnhofstrasse 3, Amriswil, Präsident der Sekundarschulvorsteherschaft.

Offene Lehrstellen an der Hilfsschule von Grenchen

Wir suchen für unsere gut ausgebauten «Kleinen Klassen» auf Frühjahr 1966 oder nach Übereinkunft

1–2 dipl. Heilpädagogen (Heilpädagoginnen)

Das Rektorat Grenchen gibt gerne Auskunft über die Anstellungsbedingungen, Klassenzuteilung, Besoldung und Zulagen. Interessentinnen und Interessenten werden höflich gebeten, sich mit dem Rektorat Grenchen umgehend in Verbindung zu setzen.

Schulkommission Grenchen

Stellenausschreibung

Das **Kantonale Erziehungsheim «Zur Hoffnung»** in Riehen bei Basel sucht auf Frühjahr 1965

Lehrer oder Lehrerin

an die vierstufige Schulabteilung für schulbildungsfähige Geistesschwache. Daneben werden noch 3 Arbeitsgruppen für Praktischbildungsfähige geführt.

30 Wochenstunden während 40 Schulwochen. Mit der Lehrstelle verbunden ist die Materialverwaltung, die Organisation des Stundenplanes und evtl. weitere Aufgaben in der Leitung der Schule.

Besoldung Fr. 15 349.– bis max. Fr. 23 665.– für Lehrer plus Familien- und Kinderzulagen, plus Entschädigung für Spezialaufgaben. Alle Lehrkräfte wohnen extern. Für verheiratete Lehrer steht in Riehen eine günstige Vierzimmerwohnung zur Verfügung.

Offerten mit den üblichen Unterlagen sind bis zum 15. November 1964 erbitten an: A. Kobelt-Leu, Vorsteher, Wenkenstrasse 33, 4125 Riehen bei Basel, Telefon 061 51 10 44.

Justizdepartement Basel-Stadt

Schulgemeinde Obersiggenthal

Wegen Demission infolge Erreichung der Altersgrenze und der Errichtung einer zweiten Abteilung sind an unserer

Hilfsschule

zwei Lehrstellen — Unterstufe und Oberstufe — auf Frühjahr 1965 zu besetzen.

Schulort ist Nussbaumen bei Baden.

Besoldung gemäss kantonalem Dekret und Ortszulage für Verheiratete Fr. 1500.–, für Ledige Fr. 1200.–.

Anmeldungen sind zu richten an die Schulpflege Obersiggenthal, 5415 Nussbaumen bei Baden.

Stellenausschreibung

An der Primar- und Sekundarschule Oberwil BL sind auf Frühjahr 1965 die Stellen von

2 Lehrerinnen und 1 Lehrer für die Unterstufe

eventuell für Hilfsklasse, neu zu besetzen.

Besoldung: Fr. 11 235.– bis 15 300.– zuzügl. Ortszulage (1200 Fr.). Teuerungszulage: 18 %. Kinderzulage: 30 Fr. monatlich. Maximum nach 10 Dienstjahren.

Interessenten werden ersucht, ihre Anmeldung sofort dem Präsidenten der Schulpflege Oberwil BL, Herrn Th. Walliser, Therwilerstr. 52, Oberwil BL, einzureichen.

Den Anmeldungen sind beizulegen: handgeschriebener Lebenslauf, Zeugnisse und Photo.

Städtzürcherische Heimschulen

An der Heimschule im **Schülerheim Heimgarten, Bülach** ist auf Beginn des Schuljahres 1965/66

1 Lehrstelle der Vorstufe

provisorisch oder definitiv zu besetzen. Es handelt sich um eine Spezialklassenabteilung von ungefähr 12 schwachbegabten, bildungsfähigen Knaben. Die Unterrichtsverpflichtung beträgt 28 Wochenstunden; die Betreuung der Schüler in der Freizeit erfolgt durch das Heimpersonal.

Grundsätzlich ist für eine Abordnung oder Wahl ein Lehrerpatent Bedingung, doch fallen auch Bewerber mit entsprechender Ausbildung in Betracht, die in fachlicher und pädagogischer Hinsicht eine Unterrichtstätigkeit mit schwachbegabten Schülern im Alter von 6 bis 9 Jahren erlaubt.

Die Besoldung richtet sich nach den neuen kantonalen Ansätzen für Sonderklassenlehrer der Primarschule. Auswärtige Dienstjahre werden angerechnet. Ein Zimmer oder eine Wohnung können einstweilen provisorisch und im späteren Neubau definitiv zur Verfügung gestellt werden.

Weitere Auskünfte erteilt der Heimleiter, Herr H. Brunner, gerne in einer persönlichen Aussprache.

Lehrer oder Lehrerinnen, die sich für diese interessante Aufgabe begeistern können und über Erfahrung und besondere Ausbildung in der Erziehung und Schulung schwachbegabter Kinder verfügen, sind gebeten, ihre Bewerbung mit den üblichen Beilagen bis spätestens am 4. Januar 1965 an den Schulvorstand der Stadt Zürich, Postfach, 8027 Zürich, zu richten.

Zürich, 15. Oktober 1964

Der Schulvorstand

Stellenausschreibung

Für die auf Grund des Bundesgesetzes über die berufliche Ausbildung vom 20. Sept. 1963 errichteten hauptamtlichen Berufsberatungsstellen der Bezirke Luzern-Land und Entlebuch sowie der Bezirke Sursee und Willisau werden die Stellen von

zwei Berufsberaterinnen

mit Sitz in Luzern bzw. in Willisau ausgeschrieben.

Anforderungen: Gute Allgemeinbildung und Berufserfahrung. Gewandtheit im Verkehr mit jungen Leuten, Eltern und Lehrmeistern. In Frage kommen insbesondere Bewerberinnen mit Fürsorgerinnen- oder Lehrerinnenausbildung oder entsprechender psychologischer Vorbildung. Bewerberinnen, die noch nicht auf dem Gebiete der Berufsberatung tätig waren, werden zuerst entsprechend ausgebildet.

Besoldung im Rahmen der kant. Besoldungsordnung. Amtsantritt: 1. Januar 1965, eventuell 1. April 1965.

Handgeschriebene Anmeldungen mit Zeugnisabschriften, einer Darstellung des Lebenslaufes und der bisherigen beruflichen Tätigkeit sind bis 20. Oktober 1964 einzureichen an das

Kant. Personalamt, Weinmarkt 9, Luzern

Primarschule Liestal

Auf Frühjahr 1965 (Schulbeginn 1965/66) ist die Stelle eines

Lehrers (evtl. Lehrerin)

an der neugeschaffenen **Übergangsklasse für fremdsprachige Kinder 2.-8. Klasse** neu zu besetzen.

Die Schüler dieser Klasse sollen vor allem in der deutschen Sprache gefördert werden. Sie sollen innerer nützlicher Zeit den Anschluss an die Normalklasse finden. Stoffmässig kann sich der Lehrer nach eigenem Ermessen einteilen. Geeignet scheinen uns Lehrkräfte, die Freude haben an Fremdsprachen und an einer Klasse mit Schülern verschiedener Zunge und Nationalität.

Besoldung: Lehrerin Fr. 15 232.- bis Fr. 20 930.-
Lehrer Fr. 15 895.- bis Fr. 21 990.-
Verh. Lehrer Fr. 16 250.- bis Fr. 22 345.-
plus Kinderzulage pro Kind Fr. 425.-
plus Haushaltzulage Fr. 425.-

Die Löhne verstehen sich alle mit Ortszulage und zurzeit 18 % Teuerungszulage. Eine Erhöhung der Teuerungszulage von 3 bis 4 % ab Januar 1965 ist in Aussicht gestellt.

Die Schulgemeinde ist den Bewerbern bei der Beschaffung der Wohnräume behilflich.

Bewerbungen werden, unter Beilage der üblichen Ausweise, bis **30. November 1964** erbeten an den Präsidenten der Primarschulpflege Liestal.

Primarschulpflege Liestal

Die städtische Schuldirektion Bern

schreibt hiermit die Stellen von

2 Primarlehrern (evtl. -lehrerinnen)

zur Wiederbesetzung auf 1. April 1965 aus.

Es handelt sich hier um Stellen mit vermehrtem Turnunterricht. Die Lehrkräfte müssen wöchentlich 18-20 Stunden Turnen und 9-7 Stunden andere Fächer erteilen. Bewerber(innen) mit eidg. Turnlehrerdiplom erhalten den Vorzug.

Besoldung: Fr. 12 300.- bis 17 300.- bzw. Fr. 11 200.- bis 14 700.- plus gegenwärtig 16 % Teuerungszulagen, plus Fr. 975.- Zulage für dipl. Turnlehrer, zuzüglich allfällige Sozialzulagen.

Offerten mit Lebenslauf und Zeugniskopien sind bis 15. Dezember 1964 zu richten an: Städtische Schuldirektion Bern, Kramgasse 61.

Der städtische Schuldirektor:
P. Dübi

ainsi créée, formée des directeurs, des professeurs, des élèves et des parents est une entité infiniment plus vivante dans un internat que dans une école officielle.

Les capacités et les dons de nos professeurs contribuent pour une bonne part au succès de nos écoles et je souhaite très vivement qu'en s'associant sur le plan suisse nos professeurs puissent toujours mieux nous faire apprécier leur collaboration si précieuse.

Je pense que si certains d'entre nous se plaignent de la qualité de leur corps enseignant ils en sont les premiers responsables. Nous demandons à nos professeurs d'exercer une vocation et non seulement une profession. Cela ne signifie pas que nous soyons en droit d'exploiter leur idéal sans contre-partie. Il est de la plus élémentaire justice que nous rétribuions comme ils le méritent ceux qui nous sont fidèles et qui sacrifient à l'enseignement privé les nombreux avantages matériels qu'offre le fonc-

tionariat. Mais les conditions de logement et de rémunération décentes ne suffisent pas. L'homme ne vit pas de pain seulement . . . et la femme non plus. Comment se fait-il que dans certaines écoles les professeurs ne restent qu'un à deux ans au maximum, alors que dans d'autres la durée moyenne de leur collaboration est de 7 ou 8 ans ou davantage? N'est-ce pas que nous ne savons pas toujours sélectionner avec tout le sérieux nécessaire ceux et celles auxquels nous allons confier une lourde charge et que nous ne savons pas non plus créer l'atmosphère favorable qui permettra le libre épanouissement, aussi bien des qualités du maître que des potentialités de l'enfant?

Concluons cette première partie en constatant honnêtement que l'enseignement privé suisse pris dans son ensemble ne saurait justifier son existence de par ses seules qualités ou possibilités purement didactiques. (à suivre)

Wie ein Grieche zweihundert Jahre vor Christus den Erdumfang berechnete

Wer in grauer Vorzeit über die Form der Erde nachdachte, nahm meistens an, die Erde sei eine große Scheibe, über der sich das Himmelszelt mit Sonne, Mond und Sternen wölbe. Da die Gestirne jedoch ihren Standort ständig wechselten, überlegte man, daß die Erde unbeweglich im Mittelpunkt der Welt stehe und daß die Himmelskörper in großem Bogen weit über dem Menschen kreisten.

Etwa 450 v. Chr. tauchte bei den griechischen Gelehrten der Gedanke auf, die Erde sei eine Kugel. Aristoteles, der Lehrer Alexanders des Großen, verglich die Erdkugel mit der Sonne und dem Mond. Schon bemerkte er bei Sonnen- und Mondfinsternissen den runden Erdschatten. Ferner stellte er fest, daß nicht überall die gleichen Sterne am Himmel standen. Durch diese Beobachtungen wurde die Annahme, die Erde sei eine Kugel, glaubhaft gemacht. Andern griechischen Gelehrten gab die Erkenntnis zu denken, daß die Sonne in den östlichen Ländern viel früher aufging als in den westlichen, was bei einer Scheibengestalt der Erde nur in geringem Maße der Fall gewesen wäre. Auch die Tatsache, daß von Schiffen auf dem Meere zuerst die Masten zu sehen waren, wenn sie in der Ferne auftauchten, wies auf die Kugelgestalt der Erde hin.

Der Peloponnesische Krieg, ein Bruderkrieg, brach nicht nur Athens politische und militärische Macht; nach und nach verlor die Stadt auch ihren Rang als geistigen Mittelpunkt des Abendlandes. An

ihre Stelle trat die von Alexander dem Großen gegründete Stadt Alexandria in Ägypten. Der Erbauer der Stadt wollte diese zum Weltzentrum gestalten. Der Leuchtturm auf der vorgelagerten Insel Pharos galt als eines der sieben Weltwunder. Die günstige Verkehrslage am östlichen Mittelländischen Meer ließ Alexandria zum wichtigsten Handelsplatz in diesem Gebiet werden. Das Königsgeschlecht der Ptolomäer zeigte großes Interesse für Wissenschaft und Kunst. Die wissenschaftliche Bibliothek in Alexandria umfaßte 700 000 Schriftrollen.

Der Geograph, Mathematiker und Philosoph *Eratosthenes* von Kyrene (273–192 v. Chr.) stand viele Jahre der berühmten Bibliothek vor. Er begründete die Geographie als Wissenschaft und berechnete als erster den Erdumfang.

In Syene, dem heutigen Assuan, fand sich ein tiefer Brunnen. Dieser Ort lag nahezu auf dem nördlichen Wendekreis. Am Tag der Sommersonnenwende, da die Sonne ihren nördlichsten senkrechten Stand über dem Wendekreis erreicht hatte, fielen die Sonnenstrahlen auf den Boden des tiefen Brunnens, ohne daß ein Schatten entstand. Eratosthenes maß die Strecke von Syene bis zum nördlich gelegenen Alexandria. Die Entfernung betrug etwa 5000 Stadien. Zur gleichen Zeit warf eine genau senkrecht in die Erde gesteckte Stange in Alexandria einen Schatten, da dort die Sonne nicht senkrecht einfiel. Der Winkel dieses Schattens betrug